



Ordres Nationaux - Ordre des Palmes Académiques

L'Ordre des Palmes Académiques (17 Mars 1808 puis : 4 Octobre 1955) distingue les fonctions éminentes et récompense les services rendus à l'enseignement.

Selon l'ordre de préséance, l'Ordre des Palmes Académiques se place en onzième position après la Légion d'Honneur, l'Ordre de la Libération, la Médaille Militaire, l'ONM, les Croix de Guerre 14/18 et 39/45, la Croix TOE, la Croix de la Valeur Militaire, la médaille de la Gendarmerie, et la Médaille de la Résistance. Elle se situe avant le Mérite Agricole et toutes les autres décorations.

L'Ordre des Palmes Académiques comprend: 3 grades : Chevalier, Officier, Commandeur.

Historique :

<http://www.amopa.asso.fr/historique.htm>